

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### **Séance du 06 mars 2018**

L'an deux mille dix-huit, le six mars à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-François QUESNEL, *Maire*.

Etaient présents : Alain COMBAZ, Romuald GIROD, Laure TRUNFIO, Françoise BOISSET, Robert TICHADOU, Isabelle CARRON, Landry DESCOINGS, Carine CARMONA-LETARGUA & Bruno FARIZY (10).

Etaient excusés : Anne BELLEMIN-LAPONNAZ (1).

Etaient absents : Christophe GIRALT, Rémi DE GIORGIO, Dan GEOFFROY & Sylvie JEHL-GIROLLET (4).

Date de convocation : 1<sup>er</sup> mars 2018.

Nombre de Conseillers en exercice : 15.

Robert TICHADOU a été élu secrétaire.

#### **OBJET** : CREATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU NOUVEAU DISPOSITIF DES CONTRATS AIDES 2018

#### **Ecole primaire**

#### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2018-02-09

**VU** les nécessités du service,

**VU** les changements opérés depuis la délibération n° 2018-01-01 du 23 février 2018,

Après délibération, le Conseil Municipal :

**VOTE** : pour 10 / contre 0 / abstention 0

↳ Annule la délibération n° 2018-01-01 du 23 février 2018, qui est remplacée par la présente décision,

↳ Valide la création d'un poste en **Contrat Emploi Compétences (CEC)**, aux conditions suivantes :

Contenu du poste	Fonctions d'ATSEM <i>en classes GS / CP</i>
Durée du contrat	9 mois à partir du 19 mars 2018 <i>Avec possibilité de renouvellement Jusqu'à 24 mois</i>
Durée hebdomadaire de travail	26 heures annualisées
Rémunération	Au prorata du temps de travail ci-dessus <i>Par référence au cadre d'emplois des Adjoints Territoriaux d'Animation / Adjoint d'animation / Echelle C1 / Echelon 1</i>

↳ Invite Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution de la présente délibération, en l'autorisant à signer tout document de nature administrative, technique et financière nécessaire.

#### *BUDGET PRINCIPAL*

#### **OBJET** : OUVERTURE DE CREDITS PAR ANTICIPATION DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2018-02-10

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient d'ouvrir des crédits par anticipation afin de pouvoir régler les factures correspondantes avant le vote du budget primitif 2018.

SECTION	ARTICLE	OPERATION	MONTANT
Investissement	2315	SECURITE / N° 36	1 530.00 €
Investissement	2158	SALLE DES FÊTES / N° 30	2 086.00 €

Après délibération, le Conseil Municipal :

**VOTE : pour 10 / contre 0 / abstention 0**

↪ Donne son accord.

### **QUESTIONS DIVERSES**

↪ **Ruisseau / Débordement** : explications de M. le Maire.

↪ **Brûlage** : application de l'arrêté / dérogation.

↪ **Poubelles** : incivilités grandissantes.

- Journée « ramassage »
- Explications sur la sortie / entrée des containers « salle des fêtes & école », mise à contribution des agents.

↪ **Prochaine séance** : le vendredi 30 mars 2018, 20 heures.